

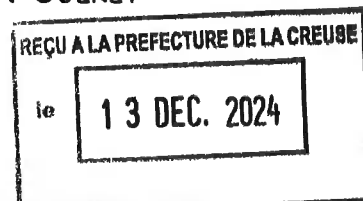
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DE L'AERODROME DE MONTLUÇON-GUERET

Comité du 27 novembre 2024

DELIBERATION N° 24-11-06



Présents : 5

M. Franck FOULON, Mme Marie-Thérèse VIALLE, M Marc MALBET, Mme Audrey MOLLAIRE,
M. Philippe GLOMOT

A donné pouvoir : 1

M. Jean-Pierre MOMCILOVIC à Mme Audrey MOLLAIRE.

Tarifs aéroportuaires 2025

* * *

Le Comité Syndical,

VU les articles L 5721-1 à 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux Syndicats Mixtes ;

VU la loi du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu le compte-rendu du Comité Syndical du 27 novembre 2024 à 10 h 00, actant le manque de quorum et fixant une nouvelle réunion le même jour à 10 Heures 30, à l'Aérodrome, avec un ordre du jour identique à celui mentionné dans les convocations relatives au Comité des 28 octobre et 12 novembre 2024 ;

Vu la proposition de tarifs aéroportuaires 2025 transmise par **GEMILIS AERO**, exploitant de l'Aérodrome de Montluçon-Guéret par délégation de service public (DSP), qui pour cette mission a créé une filiale spécifique SGA LFBK.

VU le rapport de Monsieur le Président du Syndicat Mixte ;

PREND ACTE

- de la proposition de tarifs aéroportuaires 2025 en annexe à la présente délibération

Nombre de membres présents : 5

Nombre de membres représentés : 1

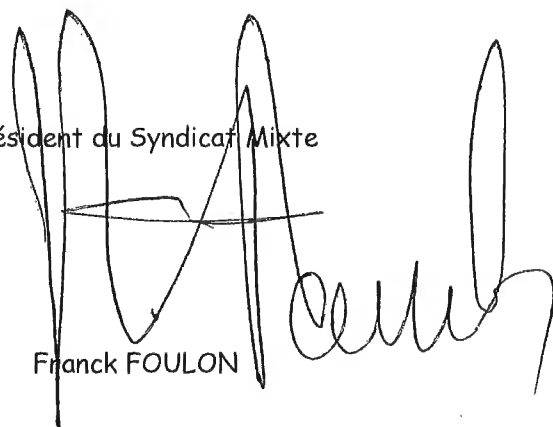
ADOpte : 6 voix pour 0 contre 0 abstention

Le Président du Syndicat Mixte certifie exécutoire à compter du la délibération suivante publiée par voie d'affichage pour une durée de deux mois et transmise à cette même date au représentant de l'Etat dans le Département

(Article L 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Président du Syndicat Mixte

Franck FOULON

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several tall, vertical loops and a horizontal crossbar, followed by a more fluid, cursive-style signature.

TARIFS AEROPORTUAIRES MONTLUCON-GUERET 2025

REÇU A LA PREFECTURE DE LA CREUSE

le

13 DEC. 2024

INTITULE DES TARIFS	TIERS CONCERNES	CARACTERISTIQUES	SPECIFICITE MMD	HT en €	TTC en €
A1	USAGERS EXTERIEURS	TX ATERRISSAGE	jusqu'à 560KG	6,67	8
A2	USAGERS EXTERIEURS	TX ATERRISSAGE	de 560kg à 1,2t	8,33	10
A3	USAGERS EXTERIEURS	TX ATERRISSAGE	de 1,2T - à 2T	33,33	40
A4	USAGERS EXTERIEURS	TX ATERRISSAGE	de 2T - à 5,7 T	66,67	80
A5	USAGERS EXTERIEURS	TX ATERRISSAGE	la tonne supplémentaire	20,83	25
A6	USAGERS EXTERIEURS	UTILISATION ZONES DRONES R167A ET R167B	l'heure d'activation	916,67	1100
A7	USAGERS EXTERIEURS	UTILISATION ZONES DRONES R167A ET R167B	la journée complete d'activation 09h00-17h00	2833,33	3400
				total action :	
				total CA ht	
B1C	USAGERS BASES/AN	REDEVANCE ANNUELLE	jusqu'à 560KG COMMERCIALE	225,00	270
B1NC	USAGERS BASES/AN	REDEVANCE ANNUELLE	jusqu'à 560KG NON COMMERCIALE	150,00	180
B2C	USAGERS BASES/AN	REDEVANCE ANNUELLE	de 560Kg jusqu'à 1,2T COMMERCIALE	437,50	525
B2NC	USAGERS BASES/AN	REDEVANCE ANNUELLE	de 560 Kg jusqu'à 1,2T NON COMMERCIALE	291,67	350
B3C	USAGERS BASES/AN	REDEVANCE ANNUELLE	SUP A 1,2T COMMERCIALE ET JUSQU'A 5,7T	1450,00	1740
B3NC	USAGERS BASES/AN	REDEVANCE ANNUELLE	SUP A 1,2T NON COMMERCIALE ET JUSQU'A 5,7T	966,67	1160
B4	USAGERS BASES/AN	REDEVANCE ANNUELLE	PLANEUR/MOTOPLANEUR	83,33	100
B5	USAGERS /AN	REDEVANCE ANNUELLE	VOI/DRONE/ATELIER/PRESTATION COMMERCIALE OU INDUSTRIELLE	SUR CONVENTION	
				total action :	
				total CA ht	
P1	USAGERS EXTERIEURS	PARKING DE +3H ET PAR 24H	660KG	6,67	8
P2	USAGERS EXTERIEURS	PARKING DE +3H ET PAR 24H	1,2t	12,50	15
P3	USAGERS EXTERIEURS	PARKING DE +3H ET PAR 24H	1,2T - 2T	16,67	20
P4	USAGERS EXTERIEURS	PARKING DE +3H ET PAR 24H	2T - 5,7 T	29,17	35
P5	USAGERS EXTERIEURS	PARKING DE +3H ET PAR 24H	tonnes sup	16,67	20
P6	USAGERS EXTERIEURS	SUPLEMENT PARKING ABRITE	DE 0 A 24 H	12,50	15
				total action :	
				total CA ht	

TARIFS AEROPORTUAIRES MONTLUÇON-GUERET 2025

INTITULE DES TARIFS	TIERS CONCERNES	CARACTERISTIQUES	SPECIFICITE MMD	HT en €	TTC en €
VDN	TOUT USAGERS	BALISAGE NOCTURNE	JUSQUA 30 MIN (SUP A LA TX ATTERISSAGE)	37,50	45
S1	TOUT USAGER	OUVERTURE DU SERVICE AFIS +SSLIA JUSQU'À 2H	SEMAINE AVANT 10H00 ET APRES 17H00	375,00	450
S2	TOUT USAGER	OUVERTURE DU SERVICE AFIS +SSLIA JUSQU'À 2H	WE ET JF	500,00	600
S3	TOUT USAGER	OUVERTURE DU SERVICE AFIS +SSLIA AU DELA DE 2H ET PAR HEURES SUPPLEMENTAIRES		200,00	240
S4	TOUT USAGERS	LEVE DE DOUÛTE HORS OUVERTURE AFIS		291,67	350
S5	TOUT USAGERS	MISE A DISPOSITION PERSONNEL POUR INTERVENTION, REMORQUAGE GESTION INCIDENT ACCIDENT/MANIFESTATION	PAR PERSONNEL ET PAR HEURE	108,33	130
S6	TOUT USAGERS	RECUPERATION ET STOCKAGE AERONEFS ACCIDENTE			
S7	USAGERS EXTERIEURS	SERVICES AUX COMPANIES AERIENNE (handling)	SUR DEVIS par demande	208,33	250
DP1	USAGERS EXTERIEURS	DROIT DE PISTE POUR 1 ANNEE CALENDRAIRE (SEMESTRE EN COURS DU) POUR 1 aeronef		1500,00	1800
DP2	USAGERS EXTERIEURS	DROIT DE PISTE A LA JOURNEE DE 1 A 24H pour 1 aeronef		208,33	250
				total action :	
				total CA ht	
L1	TOUT USAGER	MISE A DISPOSITION DOMAINE PARKING PUBLIC	PAR m2 ET PAR JOUR	1,54	1,85
L2	TOUT USAGER	MISE A DISPOSITION DOMAINE PUBLIC PARKING AERONAUTIQUE ET HANGAR	PAR m2 ET PAR JOUR	2,57	3,08
L3	TOUT USAGER	LOCATION PISTE	PAR HEURE	883,33	1060
L4	TOUT USAGER	FERMETURE DE LA PISTE	DE 1H A 24 H	1183,33	1420
L5	TOUT USAGER	PROTOCOLE DRONE	par décision	125,00	150
				total action :	
				total CA ht	
C1	TOUT USAGER	CARBURANT AVGAS	TARIF BORD DE CUVE EN VIGUEUR		
C2	TOUT USAGER	CARBURANT JET A1	TARIF BORD DE CUVE EN VIGUEUR		